

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association suisse des électriciens  
**Herausgeber:** Association suisse des électriciens  
**Band:** 45 (1954)  
**Heft:** 10

**Vorwort:** Aux lecteurs du Bulletin  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS

ORGANE COMMUN

DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS (ASE) ET  
DE L'UNION DES CENTRALES SUISSES D'ELECTRICITE (UCS)

---

## *Aux lecteurs du Bulletin*

*Chaque lecteur ne peut s'expliquer aujourd'hui que le nom de «Bulletin» de l'Association Suisse des Electriciens soit donné à une revue technique. A l'origine, la présente revue fut un bulletin de petit format et de présentation simple. Elle parut la première fois en 1896, surtout en vue de transmettre aux membres les communications de nature technique de l'association. L'organe commun de publication de l'Association Suisse des Electriciens (ASE) et de l'Union des Centrales Suisses d'électricité (UCS) se conforme, aujourd'hui encore, à la disposition et présentation adoptées en 1910, bien que le format ait été agrandi, mais sans changer l'aspect général.*

*L'UCS a d'urgence exprimé le vœu de réunir au milieu de chaque cahier, sur quelques pages, les articles et communications intéressant particulièrement ses membres. Jusqu'ici, cette matière fut traitée sous la rubrique «Communications des centrales d'électricité», dans les articles principaux ou autres. A l'avenir, l'UCS a besoin de collaborer activement à la rédaction d'articles et d'informations. Malheureusement, il ne fut pas possible jusqu'à présent de faire paraître plus de matière en français dans l'édition française, comme la rédaction l'aurait désiré. Le Comité de l'UCS a décidé de satisfaire aux exigences de son association sœur en sauvegardant si possible le caractère de revue technique de l'organe commun de publication.*

*La transition d'un groupement traditionnel à un nouveau entraîne des difficultés. La rédaction prie les lecteurs d'être indulgents; elle s'efforcera de supprimer les imperfections dues au regroupement de la matière, à l'extension du volume et à la coupure du texte provenant de pages intercalées. Elle veillera à atténuer les inégalités découlant de ce remaniement et à faciliter aux lecteurs la recherche de certains articles ou communications.*

*La rédaction*